

LA LETTRE **SÉCURITÉ** DE LA MAIRIE DU XVI^e

EDITO **IL FAUT RENDRE L'ÉCOLE ERLANGER À SES ÉLÈVES**



Francis SZPINER
Maire du XVI^e arrondissement

Le 4 avril, 150 à 200 migrants, se prétendant mineurs et encadrés par des militants associatifs, envahissaient l'école du 58 rue Erlanger. Ils sont désormais 400 à occuper ces locaux dans un état déplorable, dans l'attente de travaux depuis près de six ans. M'étant rendu sur place, j'ai demandé leur évacuation afin de permettre la réhabilitation du bâtiment pour le rendre à sa vocation scolaire. Mais la mairie de Paris soutient que la préfecture d'Île-de-France doit d'abord leur proposer des solutions de relogement, alors que le préfet de région rappelle « *qu'il revient à la Ville de Paris de mettre en œuvre la procédure d'expulsion* » avant toute mise à l'abri « *en fonction de la situation des personnes présentes* ».

La mairie de Paris porte une lourde responsabilité dans ce blocage. Au lieu d'assurer simplement la nécessaire reconstruction de l'école, Anne Hidalgo et son adjoint communiste Ian Brossat ont cru bon d'y ajouter la construction de dizaines de logements sociaux surplombant l'établissement : un projet dont la justice, saisie par les riverains, a estimé par deux fois qu'il « *méconnaît les particularités du secteur, tant par sa conception, son architecture et sa densité* ». La soi-disant « *mixité sociale* » prônée par la Ville aura donc fait deux catégories de victimes : les enfants du quartier, privés de leur école depuis plusieurs années, et les migrants, contraints à l'heure où j'écris ces lignes de demeurer dans des locaux insalubres.

FOCUS SUR **UN DÉBUT D'ANNÉE EXTRÊMEMENT POSITIF**

Le mois dernier, nous nous inquiétions des statistiques de la délinquance portant sur l'ensemble de l'année 2022 et de leur évolution inquiétante dans notre arrondissement. Il faudra « *inverser la tendance* », écrivions-nous. Notre souhait est largement exaucé par les chiffres du 1^{er} trimestre 2023, qui viennent d'être publiés par la Préfecture de Police : dans le XVI^e, les atteintes volontaires à l'intégrité physique (atteintes aux personnes) diminuent de -27,44% par rapport au 1^{er} trimestre 2022 (elles ne baissent que de -3,58% sur l'ensemble de la capitale); le rétablissement est encore plus spectaculaire en ce qui concerne les atteintes aux biens, qui chutent de -29,99% dans le XVI^e (-8,92% dans Paris).

Mieux encore, ce sont les catégories qui avaient le plus augmenté l'an dernier qui enregistrent les plus fortes baisses : les violences physiques « *crapuleuses* » (ayant le vol pour mobile) reculent de -64,42%, et les violences sexuelles et conjugales, qui en 2022 augmentaient respectivement de +86,90% et de +30,61%, voient leurs hausses ramenées au 1^{er} trimestre à +7,69% et +5,88%, avec une forte baisse en mars.

Dans les atteintes aux biens, à noter la forte diminution (-48,57% !) du nombre de cambriolages d'établissements commerciaux, qui avaient

augmenté l'an dernier de +53,33%. Compte tenu de la forte implication des « *mineurs* » étrangers isolés dans ce type de délits, cette baisse est incontestablement liée au départ de leur groupe, expulsé des Jardins du Trocadéro grâce à l'action conjuguée de la police nationale et de la mairie d'arrondissement. Dans le XVI^e, la part des mineurs mis en cause recule d'ailleurs fortement, dans les atteintes aux personnes comme dans les atteintes aux biens.



L'évacuation des « *mineurs* » étrangers des Jardins du Trocadéro a changé la donne. (DR)

UNE NOUVELLE COMMISSAIRE DANS LE XVI^E ET DES RENFORTS DE POLICE ANNONCÉS SUR PARIS



Gérard GACHET
Adjoint au Maire
chargé de la sécurité

Comme nous vous l'annoncions le mois dernier, Hélène Denéchère a officiellement été installée le 5 avril comme commissaire centrale du XVI^e, succédant ainsi à Jean-François Galland. Il faut voir dans cette nomination, m'expliquait un haut responsable de la Préfecture de Police, une double marque d'intérêt et de considération du Préfet de Police, Laurent Nuñez, envers notre arrondissement : il n'y a d'abord eu aucun décalage entre le départ du commissaire Galland et la prise de fonction de la commissaire Denéchère, alors que nous avons connu dans le passé des périodes de vacance ayant parfois duré plusieurs mois ; ensuite, la nouvelle commissaire centrale est une policière de haut niveau, jusque-là chef d'état-major adjoint au cabinet du DGPN (Directeur général de la Police nationale).

Les bonnes nouvelles volant parfois en escadrille, le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, a écrit le 19 avril à Francis Szpiner, maire du XVI^e, en lui adressant copie de la correspondance envoyée le même jour au Préfet de Police. Dans cette lettre, le ministre annonce l'affectation cette année à la PP de près de 2800 gardiens de la paix, tout juste sortis d'école de police : 500 dès ce mois de mai, 436 en septembre, 1200 en novembre et 656 en décembre. Leurs missions prioritaires : augmentation de la présence policière sur la voie publique, sécurisation des transports en commun, développement des services d'investigation, lutte contre les stupéfiants et sécurisation des grands événements sportifs à venir. Il est bien sûr trop tôt pour connaître la répartition de ces nouveaux policiers dans les commissariats parisiens : mais soyez assurés que vos élus municipaux veilleront à ce que le XVI^e en obtienne sa juste part.



Le 5 avril, Hélène Denéchère devenait commissaire centrale du 16^e. (DR)

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Gaz interdit

Un arrêté de la Préfecture de Police daté du 3 mai interdit aux mineurs la consommation sur la voie publique et la détention de protoxyde d'azote (souvent appelé gaz hilarant). La loi obligeant ce type d'arrêté à être limité temporairement et géographiquement, il est valable jusqu'au 31 juillet (mais renouvelable) et concerne certains endroits du XVI^e, préalablement listés par la police et la municipalité. La liste complète de ces lieux sera publiée dans le numéro de PARIS XVI LE MAG, le magazine de la mairie d'arrondissement.

Flagrant délit

Des policiers de la BLAST (Brigade de lutte contre les atteintes à la sécurité des transports, une unité qui opère en civil dans les transports en commun) ont interpellé en flagrant délit, le 18 avril à la station Passy, deux femmes qui venaient de subtiliser les portefeuilles de deux touristes, qui ont pu être restitués à leurs propriétaires.

Serial voleurs

Le 18 janvier 2023, des cambrioleurs dérobaient pour 14 000 € d'effets personnels chez un habitant du XVI^e, en son absence. Les enquêteurs du service d'investigation du commissariat parvenaient à identifier les quatre cambrioleurs (un majeur et trois mineurs), résidents de l'arrondissement bien connus des services de police, et à leur imputer quatre autres vols commis par effraction dans le XVI^e. Interpellés, ils étaient

placés en garde à vue. Les perquisitions de leurs domiciles amenaient la découverte de nombreux objets volés et d'outils leur servant à commettre les cambriolages. Trois des mis en cause étaient déférés à la justice, et le dernier convoqué à une audience du tribunal judiciaire de Paris.

Ventes sauvette



Dans le cadre de la lutte contre les ventes à la sauvette, les agents de la police municipale et du service local de propreté ont procédé le 3 mai, dans sept points de l'arrondissement, à l'enlèvement et à la saisie de cad-dies illégalement attachés aux sorties de métro (Muette, Victor-Hugo, Porte de Saint-Cloud...) et servant à transporter et à présenter et les produits alimentaires proposés. Rappelons que les ventes à la sauvette, en plus de constituer une concurrence déloyale pour les commerçants légaux, représentent un véritable risque pour les consommateurs en termes de santé et de salubrité, les conditions de culture et de conservation des aliments mis en vente échappant à tout contrôle.

Par les toits

Le 14 avril, vers 23h, une habitante de la rue de la Pompe appelait la police alors que deux individus tentaient de forcer sa porte d'entrée. La BAC 16, rapidement sur les lieux, remarquait une voiture dans laquelle se trouvaient plusieurs individus, dont deux entraient peu après dans l'immeuble en forçant la porte. En les suivant, les policiers constataient que deux appartements venaient d'être cambriolés et se lançaient à la poursuite des deux hommes ayant pris la fuite par les toits. Ils parvenaient à les interpellier dans le jardin d'un immeuble voisin, et trouvaient sur place un téléphone et une carte bancaire volés, ainsi que de nombreux objets ayant pu servir aux cambriolages. Simultanément, les trois individus encore à bord du véhicule étaient interpellés par Police Secours. Après interrogatoire des cinq suspects, pour la plupart déjà connus des services de police, trois d'entre eux étaient présentés à la justice. L'ensemble des objets volés était restitué aux victimes.

La lettre d'information **sécurité** du seizième arrondissement

Lettre mensuelle éditée par la Mairie du XVI^e - Numéro 28 | Mai 2023

.....
Directeur de publication : Astrid RENOULT
Rédacteur en chef : Gérard GACHET
Conception et réalisation : Guillaume VALLOT / Damien BARON
Contact : 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par mail
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>